



303+

vivre l'architecture

NUMÉRO 43 - ÉTÉ 2019

FOCUS
FORMATION

**Le journal des Architectes et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine.**

Coup double : croisons nos regards et assemblons nos forces !

Virginie GRAVIÈRE – Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine.

Dans un contexte de mutations territoriales, sociales, environnementales, et économiques, il est indispensable d'actualiser nos compétences et de rassembler nos forces.

Pour nous assurer d'être des acteurs incontournables, nous devons enrichir nos compétences en nous formant en continu tout au long de notre vie professionnelle. Nous ferons ainsi face aux différents défis, aux différents enjeux sociétaux et environnementaux qui se présentent à nous.

Parce que les architectes sont des acteurs essentiels : acteurs de proximité en accompagnant les élus et les citoyens, acteurs engagés en se saisissant de leur rôle sociétal, acteurs précurseurs en réfléchissant prospective.

Nos métiers évoluent, les pratiques se diversifient et explorent de nouvelles frontières. Afin de se préparer au mieux à un monde de concurrence intensive, il apparaît essentiel de se rendre attractif, ainsi la formation permet de se différencier, de prendre le recul nécessaire sur sa pratique professionnelle et sur son activité. Elle permet également de garantir le maintien

de prestations de qualité en lien avec les enjeux d'aujourd'hui, d'anticiper les avancées et les transformations de notre profession et de gagner en compétitivité.

La formation contribue aussi à créer du lien, à ne pas rester isolé, car un architecte isolé est un architecte en danger ! En échangeant, en partageant, nos réflexions seront plus constructives, les solutions plus adaptées et notre parole sera plus riche. Dans cette perspective collective, nous pouvons nous appuyer sur nos deux Centres de Formation présents en Nouvelle-Aquitaine, dont l'offre est large et variée. Leur notoriété, leur expertise autant que les personnes qui les font vivre sont un atout formidable.

J'invite chaque architecte néo-aquitain par la fonction qu'il occupe, à s'engager pleinement à le faire.

Alors Coup double ! En choisissant la thématique qui vous convient, soyez sûrs de l'utilité du temps que vous consacrerez, un temps précieux qui servira non seulement vos intérêts mais aussi, celui plus général, de l'Architecture.

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous.

Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics ♦ Le 6 mars, V. Gravière est intervenue au colloque organisé par l'association des juristes en droit de l'urbanisme sur les conséquences de la loi ELAN sur la qualité architecturale. B. Digneaux et V. Tastet ont représenté le Conseil au comité de suivi de la Charte Bien Construire à Bordeaux Métropole le 16 avril.

Institution ordinale ♦ En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi, les conseillers ont reçu les dirigeants de la MAF le 14 mars. Le 22 mars, B. Montarou et F. Mazabraud ont participé à la Commission nationale des finances, tandis que V. Gravière représentait la Nouvelle-Aquitaine à la Conférence des régions des 28 et 29 mars. Les conseillers du Pôle de Poitiers se sont réunis le 22 mars (B. Engel, P. Lebrun, F. Bua, P. Mulnet, P. Vettier, J. Boutet-Pourrier), comme ceux du Pôle de Limoges le 10 avril (H. Turlier, F. Mazabraud, A. Jugi, S. Bertrand), et ceux du Pôle de Bordeaux le 12 (V. Gravière, B. Digneaux, C. Le Calvé, M. de Hoym de Marien, J. Gadrat, J. Mogan, D. Mokrane, V. Tastet, B. Montarou, F. Mazabraud). La Commission Communication a travaillé le 14 mars (S. Bertrand, P. Cazaux, M. de Hoym de Marien, B. Fournet-Reymond, S. Tardieu, J. Gadrat, P. Mulnet) et le 11 avril (J. Gadrat). Ainsi que la Commission Politique le 14 mars (V. Souffron, B. Engel, J. Mogan, P. Mulnet). Le comité de rédaction du journal 308+ a réuni, le 4 avril, S. Bertrand et M. de Hoym de Marien. Des réunions préparatoires à l'Archipride ont eu lieu les 5, 19 et 26 avril (C. Le Calvé, M. de Hoym de Marien, V. Gravière, J. Gadrat, B. Engel). D. Mokrane et V. Gravière ont travaillé sur la transition écologique avec les CROA du Grand Sud les 25 mars, 1^{er} et 15 avril.

Filière Bâtiment ♦ Le 7 mars, V. Tastet était au conseil d'administration du CAUE 33, D. Mokrane au CAUE 47 le 9 avril, et F. Mazabraud au CAUE 87 le même jour. Une discussion avec la FFB sur

l'amélioration de la qualité des chantiers a réuni, le 8 mars, V. Gravière, J. Gadrat, P. Cazaux et M. de Hoym de Marien. B. Montarou et P. Rouquette ont représenté l'Ordre à l'atelier Construction durable en Nouvelle-Aquitaine des 14 mars et 11 avril. Le 16 mars, C. Gaudin a présenté la profession aux Entretiens de l'excellence à Poitiers. B. Digneaux a participé au jury des Pyramides d'argent de la FPI le 20 mars, et à la remise des prix le 27 suivant. L. Kosmina a participé à l'assemblée constitutive de l'association Fibois Landes de Gascogne le 29 mars. Le 4 avril, H. Turlier et V. Souffron ont représenté le Conseil à l'assemblée de Corrèze Ingénierie ainsi qu'au 40^e anniversaire du CAUE de Corrèze. V. Gravière était l'invitée de l'assemblée de l'Ordre des géomètres-experts le 4 avril. Le même jour, la présidente a accueilli le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt Bordeaux Aéroparc au 308 avec J. Mogan, J. Gadrat et C. Le Calvé. D. Mokrane était présent à une conférence sur le solaire photovoltaïque le 8 avril, et P. Rouquette à l'assemblée du CREAHD le 16 avril. J. Mogan et C. Le Calvé ont suivi, le 30 avril, la conférence sur L'urbanisme 1.0.

Litiges, déontologie et défense de la profession ♦ Les 14 mars et 9 avril, B. Digneaux, C. Gaudin, D. Mokrane, S. Radic ont traité les dossiers de la Commission Juridique.

Marchés publics ♦ Plusieurs conseillers ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA les 14 mars, 5 et 26 avril (K. Simon, J. Boutet-Pourrier, F. Bua, J. Gadrat, H. Turlier, B. Engel, L. Kosmina).

Promotion de l'architecture ♦ V. Gravière a participé au comité de sélection des projets dans le cadre du Prad'A le 14 mars. Le 28 mars, étaient présents à la remise de ces prix V. Tastet, M. de Hoym de Marien, C. Gaudin et J. Mogan. V. Gravière a été interviewée sur France Bleu Gironde le 10 avril.

La formation continue des architectes : une opportunité de se réinventer.

Catherine DURET, secrétaire générale adjointe du Conseil National de l'Ordre des Architectes.

Dans un contexte toujours plus concurrentiel, les architectes sont très attendus sur la qualité de leurs prestations.

Comment imaginer alors qu'une activité, aussi complexe et riche que celle des architectes, ne s'appuie que sur la seule formation initiale dispensée dans les écoles ? Comment, lorsqu'on exerce un métier de création et d'innovation, ne pas désirer explorer d'autres champs de compétences ou développer de nouveaux atouts ? Qui ne souhaite pas élargir son champ d'action pour capter des marchés inexplorés ?

L'obligation de se former, inscrite dans les textes fondateurs et partagée par l'ensemble des professions réglementées, n'est en réalité qu'une incitation appuyée à toujours être plus performant. C'est une forme de contribution individuelle et collective à la reconnaissance des compétences culturelles, techniques, relationnelles d'une profession polymorphe. L'institution est dans son rôle lorsqu'elle recherche cet objectif : la formation en continu des architectes, de l'obtention du diplôme jusqu'à la cessation de l'activité. Elle garantit au consommateur l'excellence des contributions d'une profession en perpétuel mouvement.

Le but n'est donc pas d'appliquer cette obligation comme une sanction, mais de la transformer en absolue nécessité dans un monde en profonde mutation. Divers besoins en formation émergent : dans l'immédiateté pour une actualisation des connaissances, dans un moyen terme pour des approfondissements de compétences et dans le temps long pour des complémentarités de qualifications ou une réorganisation professionnelle. À toutes ces exigences et temporalités correspondent des formations adaptées.

Les derniers Cahiers de la Profession n° 66 rappelle les typologies de formations permettant de remplir nos objectifs déontologiques :

- **Les « structurées »** dispensées sous différents modes, par petits groupes en présentiel dans notre organisme de formation ou semi-présentiel (SPOC), nécessitant une présence active et une part de travail des participants.
- **Les « complémentaires »** auxquelles le CROANA contribue en délivrant des attestations de présence pour les réunions annuelles, les conférences ou matinées d'informations, mais aussi les formations en ligne avec les solutions e-learning (MOOC), modules interactifs ouvrant un large panel de propositions.

La formation continue, c'est également l'instauration de l'échange, tout simplement. La rencontre de professionnels, potentiels partenaires, qui pratiquent les mêmes sujets. Le dialogue avec des formateurs et organismes de formation qui nous accompagnent dans notre parcours de combattant de l'architecture...

C'est un vrai bol d'air collectif, parfois une occasion de remise en question. C'est découvrir que l'on peut toujours échanger un point de vue, un questionnement, avec des jeunes et moins jeunes, architectes expérimentés ou novices. Définitivement une opportunité à saisir pour valoriser son expertise et en acquérir de nouvelles !

Écouter, voir, apprendre et partager : les maîtres mots d'une profession en évolution, capable de se réinventer tout au long de sa vie professionnelle.

Formation initiale.

Jean-Jacques SOULAS, architecte, président du Conseil d'Administration de l'ensapBx.
Coordonnateur pédagogique de la formation HMONP.

L'ENSAP, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux est une des deux écoles françaises, avec Lille, à dispenser les deux formations d'architecte et de paysagiste et, c'est la seule école implantée en Nouvelle-Aquitaine. Au-delà du cursus de base qui permet d'accéder au diplôme d'architecte diplômé d'État, l'école dispose d'offres complémentaires permettant d'enrichir son portefeuille de savoir, de s'ouvrir à d'autres pratiques et de continuer son parcours.

L'ENSAP propose ainsi cinq formations complémentaires à l'architecte diplômé d'État :

Master ACCAU [ambiances et confort, conception architecturale et urbaine]
Master alliant sciences, technologies, santé.

C.I.E.P.T. [Certificat International d'Études de Paysage et de Territoire]
Programme d'enseignement supérieur francophone à destination des étudiants étrangers – co-habilitation avec l'Université Bordeaux Montaigne.

DPEA RBW [Rebuilding the world]
Formation tournée vers l'international et visant à former des concepteurs d'espace – architectes, paysagistes, urbanistes – à une pratique du projet ouverte et responsable en France et à l'étranger.

DIE médiation de l'architecture contemporaine
Diplôme Inter Université en Médiation de l'architecture contemporaine.

Master USPMO/UPEPT
Master 2 Urbanisme et aménagement

- Parcours 1: stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage
- Parcours 2: paysage, évaluation environnementale et projets de territoire.

L'ENSAP dispose aussi de trois laboratoires de recherche permettant de valider une thèse :

PAVE [Profession Architecture Ville et Environnement].
Champ: espace, Profession et société.

GRECAU [Groupe de Recherche Environnement, Conception Architecturale et Urbaine]

Champ: qualité environnementale du cadre bâti et des espaces vécus.

UMR PASSAGE

Champ: espace, lieux et territoires avec un ancrage fort dans le social.

La marque de fabrique de l'UMR peut être qualifiée de « géographie sociale du Sud-Ouest. »

Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Le jeune architecte diplômé d'État peut enfin choisir de s'engager pleinement dans l'exercice de la profession d'architecte « maître d'œuvre » et pour cela d'obtenir son Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). La formation a pour vocation de permettre à l'architecte diplômé d'État de maîtriser les conditions de son entrée dans la profession et d'endosser les responsabilités qui en découlent. L'accès à cette formation est possible soit immédiatement après l'obtention du diplôme, soit après une période d'activité professionnelle de trois années minimum qui entraîne une procédure de validation des acquis de l'expérience.

Je terminerai cette présentation en précisant que l'ENSAP Bordeaux, au cœur du vaste territoire de la région Nouvelle-Aquitaine, est un espace d'enseignement pluriel au sein duquel de multiples compétences s'exercent. Elle s'attache à former des jeunes à la discipline architecturale au sens large et en adéquation avec les évolutions rapides et profondes que connaît notre profession.

Nous invitons les agences qui œuvrent dans notre région à accueillir les jeunes qui les sollicitent tant pour les stages que pour leur mise en situation professionnelle. Nous savons tous que c'est un choix de vie exigeant bien qu'exaltant et c'est notre devoir de les accueillir et de les aider.

Vers un tutorat des agences d'architecture.

Laurent NAUD, architecte:

Laurent Naud, a prêté serment ce 17 mai. Avant de s'installer en Creuse comme architecte, et après une pratique en agence, il intervint comme consultant et BIM Manager pour déployer des méthodes au sein d'agences d'architecture et de BET. Le changement induit par le processus de collaboration BIM nécessite une modification de notre manière d'assurer la production de l'architecture, comme le furent la réglementation thermique ou l'outil «ordinateur». Son avis.

Assumer la dimension de son agence est une gageure quand celle-ci évolue. Les impératifs du quotidien prenant souvent le pas sur l'anticipation et la gestion de l'entreprise, les dirigeants passent souvent un temps considérable à colmater l'urgence au détriment du reste. Pour parer à cela, la mise en place d'un cadre stratégique défini et d'un plan d'acquisition de savoir où chacun trouve sa place, son niveau hiérarchique et son niveau de responsabilité, permet de replacer le projet au centre.

L'agence d'architecture se veut souvent un pas plus sur le côté que l'entreprise classique. Ayant un objectif d'assouvissement d'envie de projet en sus de la satisfaction client, la réalité du besoin de rentabilité rattrape celles dont le mouvement avant est trop rapide pour leur méthode de gestion. Une nouvelle structuration de l'agence et du cadre de développement du projet devient nécessaire. Ce changement va très souvent amener une reproduction des schémas connus et pratiqués par les dirigeants.

Or, les méthodes de gestion de projet adaptées à notre métier n'ont que rarement suivi les évolutions du monde qui nous entoure. Faire appel à une entité non-assimilée à l'agence et ayant la compétence dans la mise en place de méthodes, peut permettre une analyse plus objective sur la situation, sur les réponses à apporter et les temporalités à fixer. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit, pour compenser la fragilisation de la structure, d'assumer le fait que l'architecte a besoin de transmettre ce qu'il conçoit en le communiquant comme il l'a pensé. Cette transmission se faisant au travers de la documentation créée, la production de celle-ci devient vitale pour voir plus loin et faciliter la pérennité de l'agence. Ainsi, la mise en place de méthodes de production correspondant à chaque pratique d'agence permet d'atteindre l'efficacité nécessaire, d'anticiper les sujets et de répartir les besoins de production. Définir le cadre de la production de façon précise et le maintenir constant permet de le rendre transparent – non-contraignant – dans la pratique du quotidien, et ainsi de se concentrer sur le projet d'architecture. De façon connexe, la production ayant besoin de connaissances pour être créée, un plan de formation basé sur l'identification des compétences préexistantes – utilisées ou à stimuler – et celles – lacunaires – à acquérir, à court terme (recrutement), court-moyen terme (formation interne) et moyen terme (formation externe) sera la deuxième jambe de l'évolution, assurant l'équilibre de la structure.

Financement, coût et label.

Corinne LEGER, directrice du centre de formation MAJ.

Architecte, bénéficiez des droits en lien avec votre obligation de formation.

En 2016, le ministère de la Culture et de la Communication a encadré le devoir de formation pour tout architecte inscrit à l'Ordre, en imposant un minimum de 20h de formation annuelles, décomposées en 14h structurées et 6h complémentaires, cumulables sur trois ans. En parallèle, un employeur a l'obligation de maintenir en compétence ses salarié.es. Vous devez donc impérativement vous former et pour vous aider à financer ces formations, vous bénéficiez de prises en charge liées à votre statut, dès lors que vous faites appel à un organisme de formation référencé au Datadock.

Professionnel.le libéral.e

Pour bénéficier à titre personnel du droit à la formation professionnelle continue et obtenir la prise en charge des stages de formation, les architectes qui exercent en libéral et leurs conjoints (collaborateurs ou associé.es) sont redevables chaque année d'une contribution à la formation professionnelle. Cette contribution est payée à l'Urssaf qui reverse ensuite les fonds au FIF PL – Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux.



Vous êtes architecte indépendant.e et professionnel.le libéral.e, vous dépendez du FIF PL. Pour 2019, vous bénéficiez d'une enveloppe annuelle

de 1400 €. Votre demande de prise en charge se fait directement depuis votre espace personnel sur le site du FIF PL, au plus tard avant le dernier jour de la formation. Cependant, une demande réalisée tôt permet d'obtenir un accord personnalisé dans de meilleurs délais.



Après validation par le FIF PL, les organismes de formation peuvent gérer le dossier administratif des participant.es, pour les professionnel.es exerçant en libéral (code NAF : 7111ZA ou 7010Z). Si vous n'avez pas utilisé vos fonds et que vous êtes à jour de vos cotisations Urssaf, il n'y a pas de demande préalable à déposer et pas d'avance de fonds à faire.



Le dernier dispositif favorable concerne les formations FEEBât MOE. Chacune des formations suivies par les stagiaires sera cofinancée par

EDF dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE). Ce cofinancement d'EDF (obligé CEE) et des fonds de formations (FIF PL) rend cette formation intégralement prise en charge financièrement.

Professionnel.le salarié.e

Vous êtes architecte salarié.e de votre structure ou vous envisagez une formation pour l'un de vos salarié.es, vous dépendez d'Actaliens nouvellement OPCO EP – des entreprises de proximité. Mais depuis l'arrêté du ministère du travail et de la Direction Générale du travail du 29 mars 2019 l'OPCO EP – entreprise de proximité a été défini comme opérateur de compétences pour la branche architecture.



Cet opérateur de compétences a pour mission :

- de vous accompagner dans la définition des besoins en formation et dans le développement des compétences de vos salarié.es : le plan de développement des compétences remplace le plan de formation.
- de favoriser la transition professionnelle de vos salarié.es et la mise en œuvre du compte personnel de formation dans ce cadre.

- d'assurer le financement de l'apprentissage.
- d'aider les branches à établir une «gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences» et de construire des certifications professionnelles.

Attention, seules les entreprises de moins de 50 salarié.es bénéficient de financement, la prise en charge des formations est définie en fonction de la taille de votre entreprise et des labels détenus par les formations.



Ce label, gage de reconnaissance, de pertinence et de qualité pour la profession,

est décerné par la Branche Architecture.

Prise en charge pour 2019 :

- prise en charge de 18 jours
- prise en charge des frais pédagogiques : 315 € / jour
- prise en charge forfaitaire des salaires (- de 11 salarié.es) : 84 € / jour
- prise en charge des frais annexes selon attribution budgétaire versée par l'entreprise en début d'année (entreprise + de 11 salarié.es).



Pour vous aider à réussir le passage au «BIM», les formations labellisées bénéficient pour 2019 :

- prise en charge de : 12 jours
- prise en charge des frais pédagogiques 315 € / jour
- prise en charge forfaitaire des salaires (- de 11 salarié.es) : 84 € / jour
- prise en charge des frais annexes selon attribution budgétaire versée par l'entreprise en début d'année (+ de 11 salarié.es).

Attention, que vous soyez libéral.e ou salarié.e, les fonds formation ne sont pas extensibles, aussi déposez vos demandes de prises en charge le plus tôt possible afin d'être assuré.e d'en bénéficier.

Procédure d'inscription et de déclaration de vos formations



Lexique.

Pierre BERTIN, architecte conseiller MAJ,
référent formation « jeunes inscrits ».

BRÈVES

.....

Architectes > Attention !

Chaque formation implique une déclaration

En effet, il ne suffit pas de satisfaire à l'obligation de formation de 20h par an. Vous devez aussi obligatoirement, déclarer les formations que vous avez effectuées et déposer les justificatifs correspondants sur le site de l'Ordre :

www.architectes.org

Où ?

Dans votre espace personnel :

www.architectes.org/user

Quand ?

Au plus tôt et quoi qu'il en soit avant le 31 mars de l'année suivante (2020 pour les formations effectuées en 2019).

Laissez-vous guider par la vidéo en ligne :

[www.architectes.org/comment-declarer-mes-
formations-en-lignes](http://www.architectes.org/comment-declarer-mes-formations-en-lignes)

– Formations structurées

Les formations structurées sont réalisées par des organismes de formation agréés dont le programme présente des objectifs, un déroulé pédagogique et une évaluation des acquis. Elles peuvent être dispensées en présentiels et/ou en distanciels. Une attestation, une certification ou un diplôme est délivré en fin de formation.

– Formations non structurées/complémentaires

Les formations complémentaires peuvent être en présentiel comme la participation à des colloques ou en distanciel tels que les MOOC.

– MOOC

Un MOOC est un cours en distanciel (formation à distance), ouvert à tous et gratuit. Ces formations se composent de vidéos pédagogiques des activités. Cela demande l'autonomie face à l'apprentissage et un investissement régulier. Un QCM a lieu en fin de MOOC et permet d'avoir une attestation de formation. www.mooc-batiment-durable.fr

– SPOC

Un SPOC est la version privée plus structurée d'un MOOC qui est en cercle restreint. Il se compose de classes virtuelles lors desquelles chacun peut intervenir. Le SPOC propose la réalisation d'exercices pratiques et de travaux collaboratifs. Un certificat de réussite est délivré à l'issue de la formation. Il y a une partie en présentiel, en plus du distanciel.

– Portefeuille de formation

Le nombre d'heures minimum de formations est de 20 heures par an, dont 14 heures de formations dites « structurées » et 6 heures de formations dites « complémentaires ». Les heures manquantes pourront être complétées sur l'année suivante. Au bout de trois années, il est obligatoire d'avoir effectué 42 heures de formations structurées et 18 heures de formations complémentaires.

(cf. compte individuel de formation rubrique « Mon compte » sur <https://www.architectes.org>)

La Prépa Archi Bordeaux au Lycée Montesquieu : un stage de découverte de l'architecture.

Dominique QUINTANILLA, architecte, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, à l'Université Bordeaux Montaigne et responsable du stage Prépa Archi Bordeaux.

Cet article est l'occasion de témoigner de l'expérience pédagogique que nous menons depuis maintenant cinq ans.

Des milliers de lycéens présentent aujourd'hui une candidature pour intégrer les écoles d'architecture françaises. [...]

Cette situation a provoqué depuis plusieurs années l'émergence en France de structures privées qui ont créé des prépa archi, par des stages longs ou courts, ouvertes aux lycéens. Les prix de ces formations sont importants et elles n'offrent aucune garantie de réussite [...]

Ainsi en 2014, grâce au soutien du Rectorat de l'académie de Bordeaux, en la personne de Monsieur le Recteur Olivier Dugrip et à l'accueil de ce stage au Lycée Montesquieu à Bordeaux, a pu avoir lieu la première session d'un stage Prépa Archi. Bordeaux est à ce jour la seule ville en France à dispenser une préparation publique et gratuite aux concours d'entrée dans les écoles d'architecture. [...] La formation est destinée à se préparer aux épreuves d'admission aux écoles d'architecture en France en appréhendant les bases fondamentales des domaines qui concernent l'aménagement de l'espace habité, architecture, ville, paysage. Les stagiaires font aussi l'apprentissage de l'expérimentation et de l'intégration des problématiques liées à ces différents domaines et tenant compte des dimensions esthétiques, fonctionnelles, techniques et sémantiques. Sous la forme de cours/conférences, de travaux dirigés, de visites d'expositions et de bâtiments et de rencontres avec des architectes, elle se déroule pendant les vacances de la Toussaint et de février. [...]

Cette préparation peut recevoir trente stagiaires qui, s'ils sont admis, s'engagent à assister à la totalité de ces deux semaines de préparation. Sensibiliser, informer, éclairer, attiser la curiosité, aiguïser le regard, questionner, autant de visées pédagogiques qui colorent cette formation.

Depuis sa création, le bilan s'est révélé très positif. Il s'illustre dans les résultats aux concours d'entrée dans les écoles d'architecture. En moyenne, pour l'admissibilité, 90 % des stagiaires ont été retenus pour passer l'oral dans au moins trois écoles en France. Et pour l'admission, ce sont 85 % d'entre eux qui intègrent une des vingt écoles d'architecture en France. [...]

Au-delà de cette expérience, ce qui est en jeu, c'est bien la place de l'architecture et du cadre de vie dans les formations dispensées dans les lieux d'enseignement. Aujourd'hui pas ou peu présente, la sensibilisation des jeunes à l'architecture doit trouver sa place en multipliant les initiatives de ce type ou d'autres, sur l'ensemble du territoire.

Tous les ans, en soutien de cette initiative, le 308 - Maison de l'Architecture accueille la Prépa Archi pour une journée de découverte du 308 et une visite de réalisation.



Actions en cours.

Nouveau site

Le 308+ a fêté ses 10 ans, son site a fait peau neuve.

Une page MARCHÉS PUBLICS est désormais accessible par «le308.com». Vous y est présentée la veille des marchés publics : l'onglet «Veille» donne accès à un résumé des actions réalisées par le conseil de l'ordre de NA avec les réponses des maîtres d'ouvrage et l'onglet «Bibliothèque» met à votre disposition les référentiels et guides traitant des marchés publics (dernièrement le guide de l'Architecte Juré mis à jour en Mars 2019). Vous y trouverez au fil du temps les outils et informations nécessaires pour compléter votre information sur le thème des marchés publics.

La nouvelle mouture de la Newsletter «le308+», prochainement en ligne, sera le moyen de revenir vers vous pour les actualités ou sujets de fond sur les marchés publics.

Les 26 actions au premier trimestre 2019

Répartition des interventions pour irrégularités par types de procédures:

Procédure adaptée restreinte	2
Procédure adaptée ouverte	14
Procédure concurrentielle avec négociation	3
Concours Restreint	3
Appel d'offre ouvert	2
Conception Réalisation	1
Dialogue compétitif	1

Répartition de ces actions par département :

Charente	1
Charente-Maritime	2
Corrèze	2
Creuse	1
Dordogne	1
Gironde	10
Landes	1
Lot-et-Garonne	1
Pyrénées-Atlantiques	4
Deux-Sèvres	1
Vienne	1
Haute-Vienne	1

Les rencontres

CAUE 33 : dans la continuité des rencontres avec les CAUE de la Nouvelle Aquitaine
AMO – Cabinet HEMIS : ses pratiques actuelles et en devenir

Les jurys

Nous avons été sollicités pour proposer 32 architectes-jurés dans 17 jurys organisés de janvier à avril 2019.

Isabelle BABIN est en charge des départements : 19, 23, 40, 64, 86 et 87.

Véronique BACHWA est en charge des départements : 16, 17, 24, 33, 47 et 79.

T. 05 56 48 05 30

marchespublics.na@architectes.org

www.le308.com/marches-d-interet-public-en-nouvelle-aquitaine



LAURÉATS XL
PLAINE DES 5F
Atelier Cambi
et Olgga Arch

MENTION Locus Solus

de La Tribune - © We are Contents (Stéphane Aboudaram)



LAURÉAT L
CFM DE LA HA
Agence Guira

MENTION La Roseraie

espaces de formation se posent au niveau du terrain naturel. © M. Monthiers

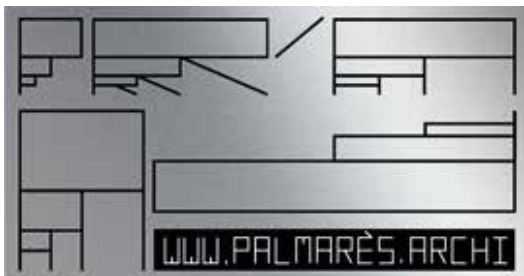


LAURÉAT M
GÉNÉRATEUR
DE JUZAN
Agence Guira

MENTION GYMNASÉ

SPORTS DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX mbium Architectes rchitectes.

olus – Agence EO



LISTE DU JURY

**Palmarès Régional d'Architecture
en Nouvelle-Aquitaine [PRAd'A]
Édition 2019**

Présidente du jury

Bitia Azimi-Khoi, architecte associée CAB
Architectes (Paris – 75)

Critique d'architecture / journaliste

Christophe Catsaros, journaliste, critique d'art et
d'architecture indépendant (Ecublens – Suisse)

Architectes

Jean Harari, architecte, agence Jean & Aline Harari
architectes (Paris – 75)

Bernard Quirot, architecte, agence BQ+A
(Pesmes – 70)

Claude Chazelle, paysagiste & directeur de
l'Atelier Régional de Paysage et d'Architecture de
l'Environnement, agence Chazelle Paysage
(Brioude – 43)

Acteur culturel

Anne-Sophie Kehr, présidente du réseau des
Maisons de l'Architecture (Strasbourg – 67)

HAUTE GIRONDE iraud - Manenc.

eraie – Agence CoBE

IR D'ACTIVITÉS DES LANDES

iraud - Manenc.

ASE ALICE MILLIAT – Agence Hessamfar et Verons



© Arthur Pequin pour le 308 - Maison de l'Architecture

PAGE PROJET

PRAd'A 2019



Une architecture de situation en interaction avec son milieu. © M. Monthiers



Emmarchements, préau vitré, ascenseur, arcade. © Jean-Christophe Garcia

LAURÉAT 5
MULTIPLE P
Atelier Pro

MENTION HIEVA -

MENTION LA MAI

MENTION LES MO



Exode urbain , logements en milieu rural. © Guillaume Larraufie et Arthur Niez

LAURÉAT INNO
EXODE URB
Arthur Niez

MENTION NOUVE

MENTION HABITE

RURAL visioire

Agence A6A

ON DU LAC – Arthur Perbet

NÉDIÈRES – Atelier Rouget Simon Teyssou & Associés

OVATION

RAIN

z et Guillaume Larraufie.

AU REGARD SUR LE TOURISME – Gautier Baufils

R ENSEMBLE – Morgan Baufils

Vincent ARNÉ, architecte et administrateur du 308 – Maison de l'Architecture

La seconde édition du Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine [PRAd'A] met en avant une série de projets réalisés dans la totalité de la grande région, la liste des lauréats a été révélée au cours d'une soirée d'ouverture, le 28 mars, suivie d'une exposition scénographiée par les Frères Dirks inaugurée le 17 mai au 308.

Sous la direction de Bita Azimi-Khoi, un jury exclusivement composé d'intervenants extérieurs à la région a fait émerger des productions exigeantes, complexes et singulières parmi les nombreux projets. La concentration et l'effet d'accumulation des démarches de qualité illustre de manière éloquente le niveau d'exigence globale de la production régionale.

Fanny LÉGLISE, titulaire du diplôme d'architecte et auteur qui a assuré, pour le 308 – Maison de l'architecture, le pilotage du jury du PRAd'A évoque le cheminement du jury.

« Les membres du jury se sont rapidement accordés sur certains projets d'équipements publics ou tertiaires dont les qualités architecturales ont formé une évidence. Les projets de logements, en revanche, ont soulevé le débat, voire supporté des argumentations passionnées. Au-delà de leurs qualités spatiales, typologiques et de leurs accroches urbaines, les commandes mêmes, tout comme leurs modalités de mise en pratique – notamment l'intervention ou non des habitants dans leurs futurs logements – ont suscité des opinions riches, diverses et engagées. Comme le reflet de l'une des préoccupations majeures des architectes aujourd'hui. »

Les prix « innovation » ont été remis, selon l'enthousiasme général, à des projets porteurs d'avenir dans leur manière d'aborder préoccupations sociales, locales et usages de demain. »

Exposition du PRAd'A : 17 mai au 22 septembre
au 308 – Maison de l'Architecture.

Présentation de la publication et lancement
de l'itinérance : mardi 17 septembre à 18 h 30.

Le 4 octobre 2019, inauguration au Pavillon – Maison de
l'Architecture à Pau. En 2020, suite
de l'itinérance dans les Maisons de l'Architecture de
Poitiers et Limoges.

Retrouvez tous les projets participants sur le site du
Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine :
www.palmares.archi

CROA NOUVELLE-AQUITAINE

TABLEAU DU CONSEIL DU 15 MARS 2019 ET DU 16 MAI 2019

◇ INSCRIPTIONS ARCHITECTES

CESAR ALBERTO DE LERA – Libéral (64).
BARTHELEMY BACH – Associé (33).
CELIA BELISLE FABRE – Libérale (33).
THOMAS BELLANGER – Exerce dans un CAUE (33).
LUCE BERTHONDE – Libérale (33).
HUGO BURGOS PUENTES – Libéral (33).
MAUD CARVALHO – Libérale (17).
AGATHE CHEVALIER – Salariée (33).
ISABELLE CORNUAUD – Exerce dans un CAUE (87).
JEHANNE COUNILH – Libérale (33).
FRANCK COURTOIS – Associé (33).
CHRISTOPHE DA CUNHA TEIXEIRA – Associé (86).
FLORENT DALMAS – Associé (33).
ESTELLE DE PAEPE – Libérale (33).
MYRIAM DHONT – Libérale (87).
PAUL DULONG – Associé (33).
VICTOR FAVRE – Libéral (33).
THEO FONTAINE – Libéral (33).
STEPHANE GODET – Libéral (33).
MAUD GUEGAN – Associée (33).
ANAIIS HUBERT – Associée (33).
PIERRE-LOUIS IDIART – Associé (64).
VINCENT IVANDEKICS – Associé (64).
BRICE KESTER – Salarié (86).
ANTOINE LACROUTS – Libéral (33).
SOPHIE LAMY – Libérale (33).
PIERRE LOEUL – Associé (86).
CHRISTINA LOCHON – Libérale (24).
REMI LOUBSENS – Libéral (33).
NADEGE LUSSEAU – Exerce dans un CAUE (87).
LAURENT NAUD – Libéral (23).
CAROLE NEVO – Associée (17).
ELISE NONET – Libérale (33).
LORENE NONY – Libérale (33).
JUSTIN PATERSON – Libéral (79).
ROSE PIGNON – Libérale (64).
AXELLE POULETTE – Libérale (33).
PAUL RABECQ – Libéral (33).
RASATA RADERANDRAIBE – Libéral (33).

◇ INSCRIPTIONS ARCHITECTES

NADEGE RICCALDI – Fonctionnaire avec MOE (17).
VANESSA ROUMANIE-PERRET – Libérale (33).
LAURA SCHRIVE – Fonctionnaire avec MOE (33).
EMMANUELLE SPORSCHILL – Associée (17).
ANNE VAUDEL – Libérale (64).

◇ RÉINSCRIPTIONS ARCHITECTES

LAURENT BAILLON – Libéral (33).
SEGOLENE RECHARD – Associée (33).
NATHALIE ROUSSEL – Libérale (33).

◇ RADIATIONS ARCHITECTES

IMANE ABDELBAKI-BOIX – (33) – Cessation d'activité.
ILKA ANGUELOVA – (17) – Cessation d'activité.
FRANCIS AUBINEAU – (17) – Cessation d'activité.
FANNY BAILLOU – (33) – Cessation d'activité.
YANNICK BARRET – (33) – Cessation d'activité. Honorariat.
THIERRY BLUMEREAU – (17) – Cessation d'activité.
DANIEL BROTHE – (17) – Cessation d'activité.
JEAN-CLAUDE CHEMINADE – (86) – Cessation d'activité.
PATRICE CUISINIER – (33) – Cessation d'activité.
BERNARD DELEBECQUE – (17) – Cessation d'activité.
AURELIE FABRE – (33) – Cessation d'activité.
OLIVIER GAGNERIE – (40) – Cessation d'activité.
ANOUAR JAOUADI – (17) – Cessation d'activité.
PATRICE LONCAN – (33) – Cessation d'activité.
DOMINIQUE LURO – (64) – Cessation d'activité.
MARC MADRAY – (33) – Cessation d'activité. Honorariat.
JOEL MAESTRO – (33) – Cessation d'activité.
JEAN-FRANCOIS MAMIA – (87) – Cessation d'activité.
RAFFAELE MELIS – (79) – Cessation d'activité.
BENEDICTE MEYNIEL – (86) – Cessation d'activité. Honorariat.
JEAN MONCEL – (17) – Cessation d'activité.
CLAUDINE PIALAT – (24) – Cessation d'activité.
AMELIE ROCHE – (64) – Cessation d'activité.
PHILIPPE TEILLARD – (64) – Retraite. Honorariat.
GERARD TENAILLON – (24) – Cessation d'activité.
CHRISTELLE VICHARD – (33) – Cessation d'activité.

◇ INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS

ABLOME – SARL (86).

AGENCE RIDORET SPORSCHILL ARCHITECTE – SASU (17).

ANAIS HUBERT ARCHITECTE – SASU (33).

ATELIER AD'HOC ARCHITECTURE – SELARL (40).

ATELIER BIG-BANG ARCHITECTURES – SASU (33).

ATELIER ETXE TERRA – SARL (64).

ATELIER MAR – EURL (64).

ATELIER SI ARCHITECTURE – SASU (33).

EURL IDIART PIERRE-LOUIS ARCHITECTE – EURL (64).

FLORENT DALMAS ARCHITECTE – SASU (33).

HANS LEFEVRE – SARL (33).

I.A.O – SPFPL (33).

IMAGORI – SAS (33).

JL&P – SARL (33).

JUSTESMESURES – SARL (33).

LEMAITRE HELENE – SASU (86).

PLUS ARCHITECTES – SARL (33).

SARL AR ARCHITECTURE – SARL (33).

SASU LAMANIVE ARCHITECTE – SASU (40).

SILS MARIA ARCHITECTURE – EURL (33).

TAO NOI – SAS (17).

TIPS ARCHITECTURE – SARL (86).

URB1N GROUP – SAS (33).

URBAN ARCHITECTURE & DESIGN PROJECT – SASU (33).

VINCENT GEOFFROY ARCHITECTURE – SASU (33).

WAM – SARL (86).

◇ RADIATIONS SOCIÉTÉS

AJ ARCHITECTURE (17) – EURL – Dissolution.

ARCAD ARCHITECTURE (17) – SARL – Liquidation.

ARCHITECTURE HB (33) – SARL – Dissolution.

ARCHITECTURE MURACCIOLE & ASSOCIES (33) – SARL – Dissolution.

ARTOTEC (33) – SARL – Liquidation.

BOLD (33) – SARL – Dissolution.

CABINET D'ARCHITECTURE VLEMMINGS (24) – SARL – Dissolution.

GAUTIER MAMIA (87) – SCP – Dissolution.

LAFARGUE-LAPASSADE (40) – SCP – Dissolution.

SITE ET ARCHITECTURE (33) – EURL – Dissolution.

◇ TRANSFERTS HORS NOUVELLE-AQUITAINE

VALERIE MAIGNE – Transférée vers le CROA Ile de France.

TOM MESTIRI-BOUSSAC – Transféré vers le CROA Occitanie.

CELINE PAPARIC – Transférée vers le CROA Auvergne Rhône Alpes.

◇ TRANSFERTS VERS NOUVELLE-AQUITAINE

AGENCE OLIVIER CABANES ARCHITECTE – Transférée du CROA Ile de France.

AUDREY BAYLE – Transférée du CROA Occitanie.

GUILLAUME BUTON – Transféré du CROA Ile de France.

OLIVIER CABANES – Transféré du CROA Ile de France.

RUNES – Transférée du CROA Hauts de France.

◇ PRESTATION DE SERVICES

CINO PAOLO ZUCCHI – architecte italien - Renouvellement (33).

MARIA MICHELENA ALBISTUR – architecte espagnole - Renouvellement (64).

ROBINSON GILES – architecte britannique - Renouvellement (33).

BRÈVES

Du revenu des architectes : extrait de l'Archigraphie 2016

En 2014, le revenu moyen des architectes était de 42 164 euros selon la CIPAV. Le revenu moyen (BNC) des femmes reste bien inférieur à celui des hommes. L'écart de revenus semble tout de même se réduire. Le revenu moyen des femmes représente 57 % du revenu moyen des hommes en 2014, contre 52 % en 2002. Le revenu médian n'est quant à lui que de 26 620 euros. Document consultable sur le site de l'ordre. www.architectes.org/l-essentiel-des-chiffres-de-la-profession

Archis-V, association loi 1901 d'anciens élèves de l'ensapBx, a vu le jour le 18 janvier dernier. Fédérant déjà des inscrits de 1950 à 1979, elle propose de révéler la diversité des parcours et la richesse des créations autres qu'architecturales, de recueillir les témoignages d'élèves et de concepteurs, de susciter des échanges avec les nouvelles générations, d'accompagner le dépôt en archives des pièces graphiques lors de la cessation d'activité. Contact : archis-v-2019@orange.fr

L'agenda des formations de MAJ Formation Continue – architecture et cadre de vie.

AU 308 AVENUE THIERS, À BORDEAUX

• Les lundi 1^{er}, mardi 2 et mercredi 3 juillet
« Revit perfectionnement – BIM architecture »
– label 2019.

• Du lundi 1^{er} au vendredi 5 juillet
« Pro-paille – construire et concevoir des bâtiments en paille »

• Jeudi 4, vendredi 5 et lundi 8 juillet
« Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien » – label 2019.

• Lundi 8, mardi 9, mercredi 17 et jeudi 18 juillet
« Archicad initiation – BIM architecture » – label 2019.

• Lundi 8 et mardi 9 juillet
« FEEBât m5b – recherche de performance » – label 2019

• Mercredi 17 et jeudi 18 juillet
« Accessibilité handicapés dans les ERP » – label 2019

• Du lundi 22 au mercredi 24 juillet
« Revit travail collaboratif – BIM architecture » – label 2019

• Lundi 22 et mardi 23 juillet
« Formateur occasionnel – renforcez vos compétences »

• Lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 septembre
« Allplan initiation – BIM architecture » – label 2019

• Mercredi 18, jeudi 19 septembre et mercredi 2 octobre
« Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux » – label 2019.

• Lundi 23, mardi 24, lundi 30 septembre et mardi 1^{er} octobre
« Archicad perfectionnement – BIM actaliens » – label 2019.

• Lundi 23 et mardi 24 septembre
« Architectes, soyez outillés face aux risques »

• Mercredi 25 et jeudi 26 septembre, mercredi 2 octobre et jeudi 3 octobre
« Revit initiation – BIM architecture » – label 2019.

HORS LES MURS

• Mardi 2 juillet, à Pau
« Chorus Pro – dématérialisation – signature électronique » – label 2019

• Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 juillet, à Agen
« Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux » – label 2019.

• Lundi 15 et mardi 16 juillet, à Rochefort
« FEEBât m5a – programme et conception » – label 2019

• Mercredi 4 et jeudi 5 septembre, à Pau
« Accessibilité handicapés dans les ERP » – label 2019

Label 2019 : reconnaissance de qualité par la Branche Architecture, donnant droit à des prises en charge pouvant aller jusqu'à 100 %, pour les Architectes et leurs salariés.

L'agenda culturel de Nouvelle-Aquitaine.

Ce planning non exhaustif peut subir des modifications après parution. Pour en savoir plus et obtenir les informations de dernière minute, consultez le site www.le308.com

EN AQUITAINE

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

mercredi 10 et jeudi 11 juillet
Journées scientifiques – « L'agriculture urbaine »
en partenariat avec l'INRA..

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

Jeudi 12 septembre à 18 heures
à Pau

Visite : « des travaux de restauration réalisés » et de l'exposition et des installations : « les Pyrénées à l'assaut du château ». En partenariat avec le Musée national et domaine du Château de Pau.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

308 avenue Thiers, à Bordeaux

• Mardi 17 septembre

Soirée de lancement de la publication du Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine [PRAd'A], présentation des projets par les lauréats.

• Jeudi 19 septembre

Exposition : « Border & territoires », en partenariat avec l'ENSAP Bordeaux.

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

• samedi 21 septembre à 11 heures
à l'auditorium – médiathèque André Labarrère,
à Pau

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine – conférence : « Architecture de villégiature au XIX^e et XX^e siècle vers une civilisation des loisirs : Pau, Arcachon, Royan, La Grande-Motte », par Gilles Ragot.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

308 avenue Thiers, à Bordeaux

• samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées du patrimoine, ouverture de 13h à 17h, visite libre des expositions [PRAd'A] et « Border & territories »

• jusqu'au dimanche 22 septembre

Exposition du Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine [PRAd'A].

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

• mercredi 25 septembre

A Pau

Dans le cadre de la quinzaine du développement durable 2019 et de la 3^e édition des rendez-vous de l'Urbanisme. Après-midi Ecoconstruction.

15h – 17h30 : visite guidée de l'éco-gîte du Hameau maraîcher avec Françoise et Vincent SEGER (propriétaires).

18h30 : conférence / table ronde sur l'architecture bioclimatique et les matériaux biosourcés.

• mardi 1^{er} octobre

à la médiathèque d'Este – Billère

Exposition : « rénovation & innovation », du vendredi 27 septembre au samedi 12 octobre.

Conférence inaugurale : « éloge de la gratuité », d'Anna Chavepayre (Collectif Encore).

• **Mardi 2 octobre**

médiathèque André Labarrère, à Pau

Exposition : « une santé partagée, pour des environnements favorables au vivant » réalisée par Santérritoirre en partenariat avec le Pavillon de l'Architecture. Exposition jusqu'au 22 octobre.

• **Vendredi 4 octobre à 19h**

3 place de la Monnaie, à Pau

inauguration du 4^e mois de l'architecture Sud-Aquitain – présentation de l'exposition : [PRAd'A].

• **Samedi 5 octobre à 11h 00**

médiathèque André Labarrère, à Pau

Conférence : « architecture et handicap », de Nadia Sahmi, architecte experte en qualité d'Us-âges (Cogito Ergo Sum).
Table ronde – échanges.

• **Dimanche 6 octobre de 11h 30 à 12 h 30**

à la médiathèque André Labarrère, à Pau

Conférence : « une heure/un architecte : Frank Gehry », de Sophie Limare professeure d'arts visuels à l'ESPE Aquitaine Université de Bordeaux.

• **Mardi 8 octobre à 18 h 30**

3 place de la Monnaie, à Pau

« les rencontres du paysage – 4^e édition »

• **Vendredi 11 octobre à 18h**

Lieu de rendez-vous à confirmer

Visites – échanges : « architecture contemporaine, une journée à Bayonne »

• **Samedi 12 octobre à 11h**

à la médiathèque d'Este – Billère

Pecha kucha autour de l'exposition : « rénovation & innovation »

• **Jeudi 17 octobre de 14h à 19h**

Bosdarros – Mourenx

Visites commentées par les architectes des deux projets lauréats prix régional de la construction bois en Nouvelle-Aquitaine.

• **Vendredi 18 octobre à 21h 15**

au cinéma d'Art et d'Essai le Méliès

Architecture & cinéma : « Bonne-maman et Le Corbusier » un film documentaire de Marjolaine Normier. Projection et débat en présence de Marjolaine Normier et Bertrand Genier.

médiathèque André Labarrère, à Pau

• **samedi 19 octobre à 11h**

Conférence RCR Arcquitectes : « Lier le local et l'universel », par Gilles Ragot.

• **dimanche 20 octobre à 11h**

Conférence : « Une santé partagée, pour des environnements favorables au vivant », avec Clément Crozet Ingénieur en écologie, Nathalie Desèille Médecin généraliste, Mélody Nicoud Architecte spécialisée en santé, environnement et qualité de vie.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• **vendredi 18 et samedi 19 octobre**

308 avenue Thiers, à Bordeaux

Journées Nationales de l'Architecture.

EN POITOU-CHARENTES

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

• **Du mardi 4 juin au samedi 3 août**

1 rue de la Tranchée, à Poitiers

Exposition : « bauhaus.photo », 100 photos pour les 100 ans du Bauhaus, collection du Bauhaus Archiv / Museum für Gestaltung de Berlin.

ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE / MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

• **vendredi 28 juin**

1 rue de la Tranchée, à Poitiers

Matinée d'ateliers avec la MAF.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

• **du mardi 3 au samedi 28 septembre**

1 rue de la Tranchée, à Poitiers

Exposition : AJAP 2018, Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes.

ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE / MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

• **jeudi 12 septembre**

1 rue de la Tranchée, à Poitiers

Fête des 10 ans du 308+, réunion annuelle du Pôle de Poitiers, conférence de présentation du livre « L'architecture contemporaine en Nouvelle-Aquitaine 1945-2000 » animée par Gilles Ragot.

EN LIMOUSIN

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

• **Du 29 juin au 6 juillet**

à Meymac et Treignac

Atelier collaboratif *Transition* par des étudiants de l'INSA de Blois et l'ENSA de Clermont-Ferrand sur la restructuration des centres bourgs.

• **Jeudi 4 juillet**

75 boulevard Gambetta, à Limoges

Construction bois : de la forêt aux ouvrages, formation organisée par BoisLim, l'interprofession Forêt-Bois Limousin, MA Limousin partenaire. Inscription auprès de BoisLim.

ORDRE DES ARCHITECTES / MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

• **Jeudi 11 juillet**

75 boulevard Gambetta, à Limoges

Fête des 10 ans du 308+, rencontre entre architectes et conseillers de l'Ordre : information et débat, visite de l'aménagement de la place de la République en centre-ville.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

• **Du 5 au 12 juillet**

75 boulevard Gambetta, à Limoges

Palmarès de la construction bois, exposition des projets lauréats et du Limousin, réalisée par BoisLim. Entrée Libre.

• **du samedi 21 septembre au samedi 19 octobre**

Lieux divers, à Limoges

Palais de justice : entre solennité et humanité, programme complet d'exposition, de conférences et de visites.

308+

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin 05 56 48 05 30
Contact comité de rédaction : s.molines.ordre@architectes.org
www.le308.com

 www.facebook.com/le308
Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 — ordre.na@architectes.org
www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)

LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)

SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)

MAËVA GREZES (Juriste)

JULIE DUPUY (Secrétaire : comptabilité et tableau)

EMMANUELLE LACAVE (Assistante administrative)

ARAGSANE HOUSSEIN NOUR (stagiaire chargée
de communication)

MAJ - Poitiers

1 rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 49 55 34 22

formationpoitiers@maj-na.fr

BÉNÉDICTE MEYNIEL (Présidente)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 57 14 06 97

formation@maj-na.fr

DENIS LATOUR (Président)

CORINNE LÉGER (Directrice - Responsable formation)

MARIE BARUSSAUD (Assistante formation -
Chargée de communication)

SONIA SARR (Assistante formation)

GUILAUME CHABENCE (Chargé d'ingénierie de formation)

308 - MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 56 48 83 25

ma@le308.com

www.ma-lereseau.org/aquitaine

PAUL ROLLAND (Président)

ADRIEN MAILLARD (Directeur)

MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

KASSANDRA DAVID (stagiaire assistante chef de projet)

LE PAVILLON - MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 - Fax. 05 59 82 88 32

www.pavillondelarchitecture.com

SÉVERINE TARDIEU, CAROLE BONIFACE (Co-Présidentes)

NADINE BUENO (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 49 42 89 79 - mdapc@mdapc.fr

www.mdapc.fr

PATRICK VETTIER (Président)

FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

maison.architecture.limousin@gmail.com

www.ma-lereseau.org/limousin/

SOPHIE BERTRAND, BÉATRICE FOURNET-REYMOND
(Co-Présidentes)

FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

308 + est une publication des Architectes et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISNN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédactrice en chef : SOPHIE BERTRAND,

Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, PIERRE BERTIN, CAROLE BONIFACE,

NICOLAS DELBOURG, JULIEN GADRAT, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, ADRIEN

MAILLARD, MATHIEU DE MARIEN, JULES MANSART, MÉLANIE REBEIX, PATRICK VETTIER,

Coordination : SOPHIE MOLINES,

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.

